

# ASSEMBLÉE NATIONALE

11 octobre 2018

---

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N ° I-1961

présenté par  
M. Giraud

-----

### ARTICLE 27

À l'alinéa 31, substituer aux mots :

« le revenu de solidarité active est instruit, »

les mots :

« les demandes de revenu de solidarité active sont instruites et dans lesquelles le revenu de solidarité active est ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.